

SEANCE DU 21 JUILLET 2011, 20h30

Etaient présents : MM. LAURENS, LAMESLE, CABROL, LAFON, ALRAN-REY, BANDET, DELPECH, ALBERT, BIZOUARD, BONTON, MOUYSSSET, MOUSSA, BIBAL, TERRAL,

Excusés : GRANIER, JULIEN, RAULHAC, CAYRAC, ALBERICI

Bernard CABROL a été nommé secrétaire de séance

Approbation de la séance précédente : les délibérations composant le procès verbal de la séance du 23 juin 2011 ont été adoptées à l'unanimité des membres présents au conseil municipal.

Révision du PLAN LOCAL D'URBANSIME (P.L.U.) -Rapport d'enquête

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que, suite à l'enquête publique qui a lieu à la mairie de Cambon d'Albi du 09 mai au 16 juin 2011, le commissaire enquêteur a remis son rapport d'enquête ainsi que les conclusions et avis sur la révision du Plan Local d'Urbanisme.

Suite à ce rapport, la municipalité réunira le mercredi 27 août 2011 les services de la Direction Départementale des Territoires et le cabinet SEBA SUD Ouest pour étudier le rapport et pour apporter les modifications éventuelles.

Celles-ci seront transcrites dans le règlement par le cabinet SEBA SUD OUEST à l'issue de cette réunion.

Le PLU sera présenté au Conseil Municipal au mois d'août pour validation et adressé par la suite aux services de l'Etat pour approbation.

CIMETIERE : POINT D'ETAPE DES NEGOCIATIONS

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le bureau d'adjoints a reçu la famille Rolland pour discuter des modalités possibles d'acquisition du terrain nécessaire à l'extension du cimetière. Bien qu'une procédure de Déclaration d'Utilité Publique soit en cours, il paraît souhaitable en effet à la municipalité de trouver une solution à l'amiable.

La commune a proposé à la famille Rolland un échange entre les 2 660 m² jouxtant le cimetière (une partie de la parcelle AI 53), et la parcelle AN 1 d'une contenance de 17 000 m², la différence de surface étant justifiée par le fait que la parcelle AI 53 était jusque là constructible au POS.

La famille Rolland a fait valoir que la parcelle AN1 est inexploitable pour l'agriculture en l'état : il faudrait dessoucher et drainer le terrain.

Madame le Maire propose à l'assemblée la négociation suivante : l'échange de terrains comme indiqué ci-dessus, ainsi qu'une somme de 5 000 € pour contribuer à la remise en état de la parcelle.

La famille Rolland a remis en séance une lettre présentant d'autres propositions qui ont conduit le conseil municipal à remettre à plus tard la décision. L'irrecevabilité de la majorité des propositions a toutefois été signalée aux représentants de la famille Rolland présents.

Rapport d'activité 2010 de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

Madame le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du rapport d'activité de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois pour l'exercice 2010.

Les faits marquants de cet exercice ont été l'inauguration de la station d'épuration de la Madeleine et le transfert des compétences voirie et assainissement des communes vers l'agglomération. L'agglomération a également pris la compétence « médiathèques » avec le transfert des médiathèques de Lescure, Saint-Juéry et Albi vers l'agglomération.

Ce transfert a induit le transfert des agents communaux en charge de ces compétences : au 1^{er} juillet 2010, les agents étaient au nombre de 710, soit 200 de plus qu'en 2009.

Le budget de l'agglomération est passé à 100.8 M€.

Madame le Maire invite les conseillers à se rendre sur le site web de l'agglomération pour visionner le film qui récapitule de manière intéressante les événements de l'année 2010.

Une version imprimée de ce rapport d'activité est également mise à leur disposition à la mairie pour lecture.

Le conseil municipal approuve le rapport d'activité.